

INTERNATIONAUX JEUNES DU GRAND EST



20 ET 21 DÉCEMBRE 2025

PONT-À-MOUSSON

CENTRE DES SPORTS BERNARD GUY





Compétition

FORMULES SOUPLES

Les internationaux Jeunes du Grand Est sont une compétition par équipe de 4 joueurs minimum et 12 joueurs maximum. Des inscriptions complémentaires sont possibles sous conditions.

Formule de poules adaptée au plus juste en fonction du nombre de joueurs.

Comptabilisation des parties opposant des joueurs français pour l'établissement du classement national.

Les équipes représentées dans au moins 6 tableaux différents participeront au challenge par équipe. Le classement de ce challenge sera établi sur les six meilleurs résultats dans les tableaux différents.

CATÉGORIES D'ÂGES

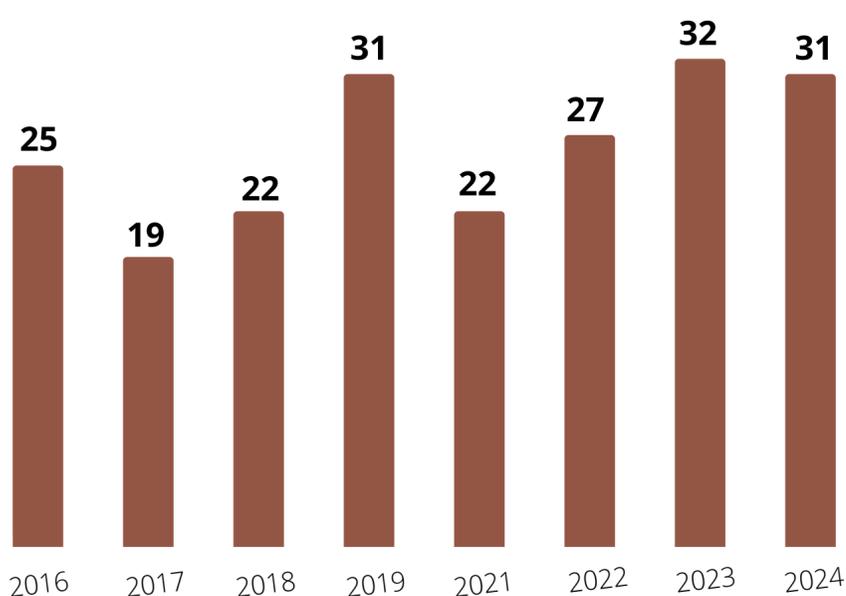
Catégories ITTF 2025 :

- Moins de 9 ans Garçons et Filles (2016 et +)
- Moins de 10 ans Garçons et Filles (2015)
- Moins de 11 ans Garçons et Filles (2014)
- Moins de 12 ans Garçons et Filles (2013)
- Moins de 13 ans Garçons et Filles (2012)
- Moins de 15 ans Garçons et Filles (2011 et 2010)

RÉCOMPENSES

Les 3 premiers de chaque tableau individuel ainsi que les 3 premières équipes du Challenge seront récompensés.

Nombre d'équipes sur les 8 dernières années



Historique

1986 Création des Internationaux Jeunes du Grand Est.

55 Le nombre de délégations qui ont participé aux IJGE depuis ses débuts.

244 Le nombre moyen de joueurs par édition sur les 7 dernières années.

À NOTER

De grands noms de la scène internationale comme Simon Gauzy, Petrissa Solja, Can Akkuzu, Pauline Chasselin, Sarah De Nutte ou encore Cédric Nuytinck ont participé aux Internationaux Jeunes du Grand Est !

Infos pratiques

ADRESSE

Centre des Sports Bernard Guy
Avenue Georges Guynemer
54700 PONT-A-MOUSSON
FRANCE



HORAIRES

Début de la compétition le **samedi vers 13h00** et fin le **dimanche vers 17h**.

Possibilité pour les délégations de s'entraîner à partir de 10h le samedi.

ARBITRAGE

Arbitres officiels pour toutes les parties des Internationaux Jeunes du Grand Est.

Demande auprès de chaque délégation de fournir un arbitre qui sera mis à disposition du Juge Arbitre durant la compétition.

FORFAIT A

En hébergement collectif rénové et de qualité à proximité immédiate de la salle (CFA) en chambre de 3 ou 4, avec toilettes et salle de bain privative, au prix de **80€ par personne**.

Supplément chambre individuelle: 25€

FORFAIT B

En Hôtel 2* ou 3* classique (Campanile, B and B, Enzo, Kyriad, etc) en chambre de 2 ou plus, au prix de **93€ par personne**.

Supplément chambre individuelle: 35€

FORFAIT C

En Hôtel 3* supérieur (Abbaye des Prémontrés, etc) en chambre de 2 ou plus, au prix de **103€ par personne**.

Supplément chambre individuelle: 40€

Les forfaits A et B seront remplis par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles. Nous nous réservons le droit de modifier le forfait choisi pour le forfait supérieur si besoin.

Ces formules incluent le repas du samedi soir, la nuit du samedi au dimanche, le petit-déjeuner et le repas de dimanche midi. Les repas sont pris sur place et le petit-déjeuner sur le lieu d'hébergement. Le repas du samedi midi peut également être réservé et pris sur place pour un coût de 13€ par personne.

En cas d'arrivée la veille, il est possible de réserver la nuitée du vendredi soir pour un coût supplémentaire de 25€ par personne (forfait A), 38€ par personne (forfait B), 48€ par personne (forfait C).

Hébergement



Les frais d'inscription pour les délégations ne souhaitant pas profiter de nos forfaits "tout compris" sont de 42€ par joueur (gratuit pour les coachs/accompagnants).

Vous souhaitez participer aux Internationaux Jeunes du Grand Est 2025 ?

Nous contacter

Ligue du Grand Est de Tennis de Table
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - CS 70001
54510 TOMBLAINE

Tel : 03 83 18 87 87

Email : contact@lgett.fr

Site Internet : www.lgett.fr

Facebook et Instagram : [@lgett.officiel](https://www.facebook.com/lgett.officiel)

Règlement complet de la compétition sur notre Site Internet :
www.lgett.fr - Rubrique *Compétitions / Nationales et Internationales*

